

HOMELIE DU VINGT QUATRIEME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Année liturgique « A »
« *Combien de fois dois-je pardonner ?* »

Ben Sira 27,30-28,7.; Rm. 14, 7-9 ; Mt. 18, 21-25



PREAMBULE

Bien-aimés, peuple de DIEU, bonjour et bon dimanche à tous.

Dans le langage religieux en général et en particulier celui du chrétien, pardon et rémission ont un sens voisin. Rémission vient de remettre, dans le sens de remettre une dette, et pardon du latin « *Per* » qui signifie perfection et « *Donare* » qui signifie donner.

Le pardon, c'est l'attitude de celui qui, ayant été offensé, prend l'initiative d'annuler la dette morale contractée par celui qui l'a offensé. C'est un don parfait car, sur un plan juridique et humain, le pardon ne se justifie pas. L'enseignement du CHRIST dans les Evangiles apporte un commandement nouveau dans le pardon de l'homme à l'homme, devenant une des pierres de touche du comportement chrétien. De nombreux passages de l'Evangile le rappellent, notamment le sermon sur la montagne qui rassemble l'essentiel de l'esprit évangélique (Mt. 5, 7 ; Lc. 6, 27-37). Mais la question demeure encore aujourd'hui : Combien de fois dois-je pardonner ? Jusqu'à quel point dois-je supporter mon frère ?

I-« PARDONNE A TON PROCHAIN LE TORT QU'IL T'A FAIT »

La doctrine chrétienne repose sur le pardon. Pour Ben Sira le Sage, la norme de la conduite humaine c'est d'abord le jugement de DIEU : L'homme sera jugé avec la mesure qu'il aura utilisée pour ses frères et sœurs. Si dans sa vie il se venge, s'il entretient des rancunes, s'il n'a pas de pitié, comment peut-il espérer le pardon et la guérison de ses fautes ? La norme de la conduite du peuple élu est surtout l'Alliance avec son DIEU à travers les commandements. Au cours de cette Alliance DIEU s'est révélé Père pour son peuple : Comment pourrait-il accepter que ses enfants s'entredéchirent dans les querelles, les guerres, les pouvoirs ... ? La révélation de l'amour de DIEU pour nous depuis la montagne du Sinaï nous invite à aimer à notre tour nos frères et sœurs comme il nous a aimés. Cette doctrine nous amène à nous remettre en cause et à s'interroger intérieurement puisque DIEU nous jugera de la manière dont nous avons jugé nos frères et sœurs, quel jugement nous préparons-nous ? Quelles sont nos mesures de bonté, de dévouement, de disponibilité pour les autres ? C'est dans cet esprit de questionnement que nous pouvons comprendre saint Pierre poser la question à JESUS dans l'Evangile.

II-LA JOIE DU PARDON : Mais « combien de fois ? »

« Seigneur, quand mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? » (Mt. 18, 21) demanda saint Pierre à JESUS. Nous avons lu dimanche dernier que JESUS confiait à la communauté la tâche de réconcilier les pécheurs, mais il n'a pas signifié le nombre de fois. Saint Pierre propose un chiffre (sept fois). JESUS ne veut pas entrer dans ces calculs. C'est le sens de sa réponse : soixante-dix fois sept fois, cette réponse justice un pardon. C'est le superlatif absolu qui répond à ce paroxysme de violence exprimée par des descendants de Caïn dans le livre de la Genèse (Gn. 4, 24). En bref, le pardon selon JESUS est infini, alors que le pardon selon l'esprit de saint Pierre est limité à un nombre de fois. Selon JESUS dans la communion avec son Père qui est le nôtre, le pardon ne peut s'appuyer sur aucun principe humain, même pas le nombre de fois. Si nous nous en tenons compte, la justice demande qu'on punisse celui qui a posé une faute. Qu'il porte les conséquences de ses actes jusqu'au bout. S'il faut tenir compte de toutes nos dettes, exiger réparation de toutes nos fautes, corriger toutes les injustices, qui devrait subsister ?

Pour l'homme, c'est difficile de rester impuni face à une faute mais pour DIEU c'est possible, car le monde de DIEU est tout autre que celui des hommes. Vis-à-vis de DIEU, nous sommes tous dans la situation de ce serviteur qui doit à son maître une somme fantastique. Par un amour incompréhensible DIEU nous a remis notre dette. Comment dès lors pourrions-nous avoir envers un compagnon de service une rigueur extrême et mesurer notre patience à pardonner ? Combien de personnes innocentes meurent aujourd'hui dans les Etats qui sont en guerre par manque de pardon ? Savons-nous reconnaître tout ce que nous devons à DIEU et que nous ne pourrons jamais rembourser (la vie, notre personnalité, la liberté, le monde, la société des hommes... et tous ces dons de grâce ?).

III-LA LECON DE CE DIMANCHE

La parole de DIEU en ce dimanche nous interpelle vivement. Elle nous donne une leçon : Au jour du grand règlement de comptes, le jour du jugement dernier, le jour où le Seigneur siégera sur son trône de gloire, il agira envers nous comme nous aurons agi envers nos frères et sœurs. Il nous laisse maintenant le temps de choisir la manière dont nous voudrions être jugés par lui.

Bien-aimés dans le CHRIST JESUS, dans cette démarche de renouvellement, de renversement de la situation de vie, c'est encore DIEU qui opère dans le cœur de l'homme.

Le pardon, la réconciliation sont les racines de la conversion. Or, la conversion est un processus qui nécessite l'accompagnement de l'Esprit Saint en soi. Sans la présence de l'Esprit Saint en nous, personne ne peut se prétendre pardonner selon la volonté de DIEU notre créateur. Il connaît le cœur de l'homme mieux que lui-même, et les désirs de ce cœur mieux que son possesseur.

Le pardon suprême se situe au niveau de la croix de JESUS. JESUS a donné le plus grand pardon au Père par le sacrifice de la croix. Il a accepté de mourir sur une croix pour le pardon de nos péchés.

Puisse chacun de nous en ce dimanche dire « *Merci Seigneur JESUS parce que tu es mort sur la croix pour mes péchés* ».

Amen!

Père Jean-Pascal NGALEU